



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

N°4

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

Message en vue de l'adoption du budget 2012 de l'Agglomération de Fribourg

Séance du Conseil d'agglomération du 13 octobre 2011

Sommaire

I. Généralités	1
Contributions financières des communes.....	1
Salaires et retenues sociales	1
Frais de réception et de délégation	1
II. Budget de fonctionnement 2012 : commentaires	2
0. Administration.....	2
010. Conseil d'agglomération	2
011. Comité d'agglomération.....	2
020. Administration générale	2
3. Culture.....	2
6. Transports.....	2
a) Administration du domaine de la mobilité.....	2
b). Coûts d'exploitation des transports publics	3
7. Aménagement.....	4
8. Economie.....	4
830. Promotion touristique.....	4
840. Promotion économique	5
9. Finances.....	5
940. Gérance de la fortune et des dettes.....	5
991. Participation des communes membres	5
998. Autres postes	5
III. Budget d'investissements 2012 : commentaires	6
6. Mobilité	6
7. Aménagement.....	6
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération	7
Annexes :	
- Annexe 1 : Budget 2012 de l'Agglomération (budget de fonctionnement et budget d'investissements) ;	
- Annexe 2 : Tableau récapitulatif des coûts par domaine et par commune ;	
- Annexe 3 : Projet d'arrêté sur le budget de fonctionnement ;	
- Annexe 4 : Projet d'arrêté sur le budget d'investissements.	

(du 8 septembre 2011)

4 – 2011-2016 : Message en vue de l'adoption du budget 2012 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Comité vous soumet le budget de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2012. Le présent message et ses annexes ont été validés par le Comité le 8 septembre 2011 et transmis pour examen à la Commission financière du Conseil d'agglomération.

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération se présente comme suit :

Total des charges :	CHF 26'639'300.-
Total des produits :	CHF 26'639'300.-

Ce budget donne lieu à une progression de CHF 1'572'158.-.

Contributions financières des communes

Conformément à la Loi du 19 septembre 1995 sur les Agglomération (LAgg) article 31 alinéa 2, qui impose que « *le budget et les comptes de l'agglomération distinguent les charges et les produits de chaque tâche et de chaque service* », le budget 2012 présente les contributions financières des communes au fonctionnement de l'Agglomération par domaine d'activités.

Salaires et retenues sociales

La projection des salaires à verser aux collaborateurs de l'Agglomération se base sur l'hypothèse d'une progression d'un échelon. Demeure réservée l'indexation selon les normes cantonales.

Frais de réception et de délégation

Afin de garantir une imputation plus précise des dépenses par domaines d'activités, un montant pour frais de réceptions et de délégations a été prévu pour chaque domaine d'activités.

II. Budget de fonctionnement 2012 : commentaires

0. Administration

Le total des charges s'élève à CHF 914'000.-.

010. Conseil d'agglomération

Le nombre des séances du Conseil d'agglomération, ainsi que de la Commission financière, la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement, et du Bureau du Conseil, a été estimé à 4 pour l'année.

011. Comité d'agglomération

011.300.00 :

Ce montant inclut les jetons de présence et les vacations des membres du Comité. Une augmentation du poste se justifie par les dépenses effectives des exercices précédents.

020. Administration générale

020.301.00

Le Comité a décidé en date du 19 mai 2011 d'engager une collaboratrice administrative à 100%. Ce renforcement du personnel donnera lieu à l'attribution de 1 EPT supplémentaire à l'administration générale.

Au 1^{er} janvier 2012, la dotation en personnel administratif sera la suivante :

- 1 EPT pour le poste de direction administrative ;
- 2 EPT pour le secrétariat administratif ;
- 1 EPT pour la comptabilité.

3. Culture

Le total des charges s'élève à CHF 1'747'700.-.

300.301.00, 300.352.00

En date du 30 juin 2011, le Comité a décidé d'engager pour la culture une collaboratrice administrative à 50% au 1^{er} septembre 2011. Cette rétribution salariale compense la participation financière versée à la Ville de Fribourg au cours des années 2010 et 2011.

300.365.10, 300.365.20

Le Comité propose au Conseil le maintien d'un montant total de CHF 1'675'000.- destiné au soutien des activités culturelles régionales. Ce montant se décline en CHF 1'095'000.- de subventions pluriannuelles, respectivement en CHF 580'000.- de subventions annuelles et extraordinaires.

6. Transports

Le total des charges s'élève à CHF 22'749'600.-.

a) Administration du domaine de la mobilité

650.301.00

Le Comité prévoit l'engagement au 1^{er} janvier 2012 d'un ingénieur en transports à 100% pour la mobilité, ramenant la dotation en personnel du domaine de la mobilité à 1.7 EPT.

650.318.10

Le Comité prévoit un montant se limitant à CHF 50'000.- pour les honoraires et frais d'études. Cette décision est à mettre en lien avec l'augmentation prévue dans la dotation en personnel du domaine de la mobilité.

650.364.10 et 650.434.00

Conformément à la convention passée avec la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (ci-après CTIFR), le Comité propose, sur la base du décompte des recettes des P+R provenant de la vente de tickets journaliers et des abonnements mensuels et annuels en 2011, d'inscrire un montant de CHF 18'000.- en charges et de CHF 45'000.- en recettes.

650.390.00

L'amortissement des investissements se rapportant au domaine de la mobilité fait l'objet d'une imputation interne. Le montant budgété porte sur des études et des participations de l'Agglomération à des projets d'infrastructures.

650.390.10

L'amortissement de la charge d'intérêts se rapportant aux investissements liés à la mobilité fait l'objet d'une imputation interne. Ils se rattachent à des emprunts conclus en vue du financement des projets repris de la CUTAF et du financement des frais d'études de mobilité dans le cadre du PDA.

b). Coûts d'exploitation des transports publics

650.364.00

Le Comité propose au Conseil d'inscrire au budget le montant de CHF 22'300'000.- pour les prestations fournies par les TPF.

Ce montant correspond à l'offre des TPF, qui tient notamment compte des dispositions du contrat-cadre ainsi que des contraintes nouvellement appliquées aux transports publics par la législation fédérale en la matière (modification dans la répartition des coûts des amortissements sur les utilisateurs et alignement des amortissements économiques sur les amortissements financiers).

Une part de l'augmentation de ce compte s'explique par le résultat de négociations spécifiquement obtenu dans le cadre de l'offre 2011, et équivalant à une réduction de CHF 387'774.- sur le montant total facturé par les TPF.

A prestations équivalentes, une augmentation de CHF 353'000.- est aussi due à la modification de la structure des coûts suite à la mise en service du RER, aux modifications précitées de la législation, ainsi qu'à des facteurs inhérents à l'entreprise.

Une part importante de l'augmentation des coûts est en outre liée aux prestations qui, introduites progressivement en 2011¹, couvrent toute l'année 2012 :

Trafic urbain voyageurs :

1	Marly - Portes-de-Fribourg	Complément pour une cadence à 10 minutes, du lundi au vendredi, sauf l'été et le soir.
5	Villars-Sud - Torry	Prolongation de la ligne à la gare de Villars-sur-Glâne, sans desserte de l'arrêt Centre-Sportif

Trafic Agglomération voyageurs :

338	Fribourg - Matran - Rosé	Complément pour une cadence intégrale à la demi-heure
-----	--------------------------	---

Trafic régional additionnel voyageurs :

542	Fribourg - Corminboeuf via ZI de Givisiez	4 paires de courses le matin, 4 paires à midi, 4 paires le soir
-----	---	--

Cette évolution donne lieu à un montant supplémentaire de CHF 612'715.-.

¹ Cf. Message n°20 en vue de la modification du budget de fonctionnement de 2011 de l'Agglomération

650.461.10

Le Comité rappelle que, conformément à la loi sur les transports du 20 septembre 1994, les communes de l'Agglomération financent à raison de 40% l'exploitation des lignes de transport public tandis que la part maximale de l'Etat est de 60%².

Il convient de relever que le mécanisme de subventionnement cantonal en la matière donne lieu à un double plafonnement. Celui-ci est d'une part déterminé par le montant retenu au budget 2012 de l'Etat, d'autre part par le taux de couverture réel des lignes, en application de l'art. 13 du Règlement d'exécution de la loi sur les transports. Pour 2012, le Comité estime la subvention à CHF 12'177'000.-, soit le montant maximal retenu par le Canton dans son plan financier, et représentant une participation de 54.41%. Le Comité informe qu'il a d'ores-et-déjà abordé le Conseil d'Etat en vue d'une solution qui ne préterit pas l'Agglomération de la sorte dans le cadre des prochains exercices.

650.465.00

Le Comité prévoit un montant de CHF 120'000.- pour la participation des centres commerciaux à leur desserte en transports publics. A cet effet, le Comité a en outre confié un mandat à la société Swisstraffic sur la thématique des critères à prendre en compte pour les participations financières des centres commerciaux à la desserte en transports publics. Sur le modèle des directives en matière de mobilité, l'Agglomération entend ainsi conclure des contrats sur une base semblable avec le maximum des grands centres commerciaux existant sur son territoire.

Il est à relever qu'au cours des années passées, seul le centre commercial d'Avry-Centre a participé volontairement aux coûts des transports de l'Agglomération.

650.490.10

Les prestations de transport public ont été reconduites avec les communes de Grolley, St.Ursen et Tafers. Pour 2012, les montants y relatifs se présentent comme suit :

- Commune de Grolley : CHF 12'000.-
- Commune de St.Ursen : CHF 54'800.-
- Commune de Tafers : CHF 103'900.-

7. Aménagement

Le total des charges brutes pour l'aménagement s'élève à CHF 251'200.-.

790.390.00

L'amortissement des investissements se rapportant au domaine de l'aménagement fait l'objet d'une imputation interne. Le montant budgété porte sur des études.

790.390.10

L'amortissement de la charge d'intérêts se rapportant aux investissements liés à l'aménagement fait l'objet d'une imputation interne. Ce montant se rattache à un emprunt conclu en vue du financement des frais d'études de mobilité dans le cadre du PDA.

8. Economie

830. Promotion touristique

830.365.01

Le contrat de prestations liant l'Agglomération à Fribourg Tourisme et Région, qui est reconduit sans changements pour toute la nouvelle législature, sera soumis au Conseil d'agglomération à l'automne 2011.

² Cf. Article 41b de la loi sur les transports.

840. Promotion économique

Le total des charges s'élève à CHF 243'900.-.

840.301.00

En date du 5 mai 2011, le Comité a décidé d'engager au 1^{er} juillet 2011 une collaboratrice scientifique à 100% pour la promotion économique, augmentant la dotation de ce domaine d'activité de 0.2 EPT.

840.318.10

Le Comité prévoit pour ce poste un montant de CHF 5'000.- pour la mise en place d'outils de promotion économique nécessitant l'intervention de prestataires externes.

840.318.20

Le Comité prévoit un montant de CHF 20'000.- pour la réalisation d'actions de promotion économique.

840.319.00

Un montant de CHF 18'200.- est prévu pour l'affiliation de l'Agglomération à Région Capitale Suisse. Ce chiffre est calculé comme suit : l'Agglomération bénéficie de 7 voix, dont chacune est assortie d'une quote-part de CHF 2'600.-.

840.465.00

Dans le cadre des exercices précédents, la Ville de Fribourg versait à l'Agglomération un montant correspondant à ses propres besoins en matière de promotion économique. Ce système a été abandonné, raison pour laquelle aucun montant n'est porté à ce poste.

9. Finances

940. Gérance de la fortune et des dettes

940.322.00 et 940.490.10

cf. explications concernant les comptes 650.390.10 et 790.390.10

991. Participation des communes membres

Sans tenir compte du financement des transports publics, la participation totale des communes membres au budget de fonctionnement 2012 de l'Agglomération se monte à CHF 4'023'641.-.

Le Comité rappelle que, dans sa séance du 23 mars 2010, le Conseil d'Etat a fixé l'entrée en vigueur de la loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale (LPFI) au 1^{er} janvier 2011. Amené à adapter la clé de répartition de l'Agglomération au plus tard au 31 décembre 2012, le Comité avait décidé de modifier l'art.36 des statuts en ne retenant que le seul critère de la population légale ³.

998. Autres postes

998.330.00, 998.330.10, 998.330.20, 998.330.30, 998.332.00

Les amortissements se déclinent comme suit :

Objet	Type	taux	Montant d'amortissement
Machines et mobilier	Amortissement supplémentaire	15%	CHF 21'300.-
Etudes mobilité	Amortissement obligatoire	15%	CHF 41'300.-
Etudes aménagement	Amortissement obligatoire	15%	CHF 41'300.-

³ Cf. Message N°17 du Comité d'agglomération.

III. Budget d'investissements 2012 : commentaires

6. Mobilité

Le total des investissements pour la partie mobilité est évalué par le Comité à CHF 3'279'000.-.

650.522.10

Le Comité informe le Conseil qu'il entend réaliser en 2012 un projet figurant dans la liste des engagements CUTAF encore pendants, consistant en la création d'un parc urbain et de chemins pour piétons et vélos à Villars-sur-Glâne.

Il souligne que ce projet consiste en version revue de l'engagement CUTAF anciennement désigné au sein de la liste des subventions promises pour les investissements liés au projet général⁴ par le libellé « *A06 / Cormanon, piste cyclable* ».

Le Comité propose d'inscrire un montant de CHF 129'000.- pour cet objet. Cette dépense sera financée par le biais de la fortune reprise de la CUTAF en 2009. Elle devra toutefois être amortie à raison de 15% par an. Aucune charge d'exploitation n'est à prévoir.

Le Comité précise en outre qu'il entend rencontrer le Service des Communes afin de négocier la possibilité d'amortir certaines participations financières de l'Agglomération à un taux inférieure à 15%, lorsque la nature des investissements sous-jacents le justifie.

650.522.13

Le Comité rappelle qu'une participation financière par l'Agglomération de 30% aux coûts de construction d'une halte ferroviaire à Fribourg St-Léonard a été votée par le Conseil en date du 7 octobre 2010⁵. La convention passée avec le maître d'ouvrage fixe les versements à la charge de l'Agglomération comme suit :

- Début 2011 : CHF 450'000.- ;
- Début 2012 : CHF 1'950'000.- ;
- Début 2013 : solde final, sur la base du décompte final des travaux.

650.522.00

Le détail des projets concernés n'étant pas déterminable actuellement, le Comité propose d'inscrire un montant global de CHF 1'000'000.- pour la participation financière de l'Agglomération aux infrastructures de mobilité. Des indications plus précises ne pourront être fournies que suite à l'adoption par le Conseil d'agglomération du Projet d'Agglomération de 2^e génération, en décembre 2011.

7. Aménagement

Le total des investissements pour la partie aménagement est évalué par le Comité à CHF 1'200'000.-.

790.522.00

Des messages précis vous seront soumis suite à l'adoption par le Conseil d'agglomération du Projet d'Agglomération de 2^e génération.

⁴ Cf. Message N°13 du Comité d'agglomération, annexe 4 / Message N°24 du Comité d'agglomération, annexe 3

⁵ Cf. Message N°18 du Comité d'agglomération

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité d'agglomération propose au Conseil d'adopter les budgets de fonctionnement et d'investissements de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2012 selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

La Directrice administrative :

René Schneuwly

Corinne Margalhan-Ferrat

FONCTIONNEMENT	Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag

LAUFENDE RECHNUNG

Récapitulation du budget de fonctionnement / Rekapitulation der Laufenden Rechnung

Total Charges	26 639 300	26 639 300	25 052 142	25 052 142	24 226 506	24 451 711
Total Recettes	0	26 639 300	0	25 052 142	0	24 451 711
Solde	0	0	0	0	0	-225 205

0. ADMINISTRATION VERWALTUNG

Charges	914 000	914 000	753 807	753 807	667 681	667 681
Produits	0	914 000	0	753 807	0	37 533
Solde	0	0	0	0	0	630 148

3. CULTURE KULTUR

Charges	1 747 700	1 747 700	1 784 000	1 784 000	1 717 542	1 717 542
Produits	0	1 747 700	0	1 784 000	0	57 783
Solde	0	0	0	0	0	1 659 759

6. MOBILITE MOBILITÄT

Charges	22 749 600	22 749 600	21 377 549	21 377 549	20 431 122	20 431 122
Produits	0	22 749 600	0	21 377 549	0	20 431 122
Solde	0	0	0	0	0	0

7. AMENAGEMENT RAUMORDNUNG

Charges	251 200	251 200	189 859	189 859	0	0
Produits	0	251 200	0	189 859	0	12 704
Solde	0	0	0	0	0	-12 704

		Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
8. ÉCONOMIE							
VOLKSWIRTSCHAFT							
Charges		833'900		751'428		757'278	
Produits			833'900		751'428		91'438
Solde			0		0		665'840
9. FINANCES							
FINANZEN							
Charges		142'900		195'499		652'883	
Produits			142'900		195'499		382'1'131
Solde			0		0		-3'168'247

FONCTIONNEMENT	Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag

LAUFENDE RECHNUNG

0. ADMINISTRATION

VERWALTUNG

Total Charges	914'000	914'000	753'807	667'681
Total Produits		914'000	753'807	37'533
Solde		0	0	630'148

010. Conseil d'agglomération, Commission financière Agglomérationsrat, Finanzkommission

010.300.00	Traitement et jetons du conseil d'agglomération	11'900	11'900	7'325
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière	1'800	1'800	1'950
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	2'200	2'200	750
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	2'400	2'400	1'200
010.310.20	Frais de publications et annonces	5'000	5'000	1'860
010.317.00	Frais de réceptions et de délégations	1'500	0	607
010.318.00	Frais de port	2'000	4'000	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	5'000	4'200	7'486
010.318.90	Prestations de tiers	2'000	2'000	150
	Total	33'800	33'500	21'328

011. Comité d'agglomération

Agglomérationsvorstand

011.300.00	Traitement et jetons du comité d'agglomération	75'000	61'500	79'297
011.303.00	Coûts aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	12'300	10'700	11'955
011.310.20	Frais de publications et annonces	0	5'000	
011.317.00	Frais de réceptions et de délégations	2'500	2'500	1'689
	Total	89'800	79'700	92'941

LAUFENDE RECHNUNG

FONCTIONNEMENT

		Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
020.	Administration générale						
	Allgemeine Verwaltung						
020.301.00	Traitement du personnel administratif	419'200		327'000		285'471	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	1'800		1'800		1'800	
020.303.00	Contributions aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	64'100		47'733		58'525	
020.304.00	Contributions aux caisses de prévoyance	66'800		51'814		33'440	
020.305.00	Contributions aux assurances maladie-accident	14'500		11'278		8'924	
020.309.00	Frais de formation	8'000		8'000		3'274	
020.310.00	Fournitures de bureau	12'000		10'000		12'226	
020.310.20	Frais de publications et annonces	10'000		10'000		10'245	
020.311.00	Matériel de bureau	3'000		3'000			
020.312.00	Electricité	2'000		1'400		1'942	
020.315.00	Entretien informatique et mobilier de bureau	12'000		3'000		14'064	
020.315.01	Contrat d'entretien de surface administrative	9'000		7'102		8'274	
020.316.00	Frais de location	53'600		52'680		52'680	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	10'000		10'000		2'636	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	1'100		1'000		1'085	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	14'000		14'000		12'534	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	3'000		3'000		500	
020.318.50	Frais internet	10'000		10'000		7'822	
020.318.60	Traductions	35'000		30'000		37'731	
020.318.90	Prestations de tiers	15'000		13'000			
020.319.00	Contributions aux associations	5'000		5'000			
020.319.10	Perte de caisse					238	
020.390.00	Imputations internes des amortissements	21'300		19'800			
020.431.00	Emoluments administratifs	0			500		
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		26'000		19'389		17'032
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		25'500		19'739		17'515
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		2'500		3'833		2'986
020.452.00	Participation des communes-membres		860'000		710'343		
	Total	790'400	914'000	640'607	753'807	553'411	37'533

FONCTIONNEMENT

LAUFENDE RECHNUNG

Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag

3. CULTURE

KULTUR

Total Charges	1'747'700	1'784'000	1'717'542
Total Produits	1'747'700	1'784'000	5'783
Total	0	0	1'659'759

300. Culture

Kultur

300.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	4'000	4'000	2'613
300.301.00	Traitement du personnel	38'000		
300.303.00	Collations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	5'900		
300.304.00	Collations aux caisses de prévoyance	5'400		
300.305.00	Collations aux assurances maladie-accident	1'400		
300.309.00	Frais de formation	2'000		
300.317.00	Frais de réceptions et délégations	1'000		121
300.352.00	Participation conventionnelle ville de Fribourg	0	90'000	60'000
300.365.10	Subventions pluriannuelles	1'095'000	1'095'000	1'095'000
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	580'000	580'000	526'000
300.365.30	Subventions supplémentaires communes non-membres	15'000	15'000	
300.382.00	Attribution aux réserves			33'808
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		2'400	8'078
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		2'100	8'774
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		300	1'585
300.452.00	participation des communes membres		1'727'900	1'769'000
300.452.10	Participation des communes non-membres		15'000	15'000
300.472.00	Subventions à redistribuer / communes			
Total		1'747'700	1'747'700	1'784'000
				1'717'542
				5'783

FONCTIONNEMENT		Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
6. MOBILITE							
MOBILITE							
	Total Charges		22'749'600		21'377'549		20'431'122
	Total Produits				21'377'549		20'431'122
	Total				0		0
650. Mobilité							
	Traitement du personnel		202'300		135'000		83'066
650.301.00	Colisations aux assurances sociales; AVS, APG, AC, etc.		31'100		19'857		13'540
650.303.00	Colisations aux caisses de prévoyance		33'500		23'033		17'117
650.304.00	Colisations aux assurances maladie-accident		7'200		4'460		2'992
650.305.00	Frais de formation		4'000		2'000		
650.309.00	Frais de réceptions et de délégations		4'000				7'510
650.317.00	Traductions		5'000		2'000		
650.318.00	Honoraires et frais d'études		50'000		50'000		112'520
650.318.10	Prestations de tiers		15'000				
650.318.90	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)		22'300'000		21'000'000		20'176'411
650.364.00	Convention avec CTIFR (P+R)		9'000		9'000		
650.364.05	Subventions à des institutions privées		18'000		7'000		17'965
650.365.01	Imputations internes des amortissements		15'000				
650.390.00	Imputations internes des intérêts		41'300		125'199		
650.390.10	Taxes utilisation P+R		14'200				
650.434.00	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		45'000		25'000		47'658
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		12'600		8'078		5'519
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		12'800		8'774		6'521
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		1'200		1'585		1'071
650.452.00	Participation communes membres		102'10'300		9'038'244		8'426'413
650.452.10	Participation communes non-membres		1'0'700		160'868		151'828
650.461.00	Subventions cantonales pour frais d'études				45'000		
650.461.10	Subventions cantonales		12'177'000		11'970'000		11'679'112
650.465.00	Participations recues de tiers		120'000		120'000		113'000
	Total		22'749'600		21'377'549		20'431'122

FONCTIONNEMENT **LAUFENDE RECHNUNG**

	Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
7. AMÉNAGEMENT						
RAUMORDNUNG						
	Total Aufwand	251'200	189'859	0	0	12'704
	Total Ertrag			189'859		-12'704
	Total			0		
790. Aménagement régional						
Regionale Raumplanung						
790.301.00	Traitement du personnel	96'300	93'000		73'289	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs			0	1'852	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	14'900	13'818		10'656	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	14'900	14'233		19'761	
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	3'500	3'308		2'295	
790.309.00	Frais de formation	2'000	2'000			
790.317.00	Frais de réceptions et délégations	4'000	1'500		41	
790.318.00	Traductions	5'000	2'000			
790.318.10	Honoraires et frais d'études	50'000	30'000		104'200	
790.318.90	Prestations de tiers	15'000				
790.390.00	Imputations internes des amortissements	41'300	30'000			
790.390.10	Imputations internes des intérêts	4'300				
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)			6'100	5'632	4'343
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)			5'700	5'422	7'518
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)			600	1'093	843
790.452.00	participation des communes membres			238'800	177'712	
	Total	251'200	189'859	251'200	212'094	12'704

		Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
8. ÉCONOMIE							
VOLKSWIRTSCHAFT							
		Total Aufwand	833'900	751'428	757'278		
		Total Ertrag	833'900	751'428	91'438		
		Total	0	0	665'840		
830. Promotion touristique							
		Contributions à Fribourg Tourisme et Région	590'000	590'000	590'000		
		Participation des communes-membres		590'000			
		Total	590'000	590'000	590'000		0
840. Promotion économique							
		Traitement du personnel	140'900	115'000	113'545		
		Allocations familiales/employeurs	2'900	2'880	2'880		
		Contributions aux assurances sociales: AVS, APG, AC, etc.	21'600	17'256	17'743		
		Contributions aux caisses de prévoyance	24'300	20'161	20'721		
		Contributions aux assurances maladie-accident	5'000	4'131	4'322		
		Personnel temporaire			6'000		
		Frais de formation	2'000	2'000			
		Frais de réceptions et délégations	4'000		818		
		Honoraires et frais d'études	5'000				
		Actions de promotion économique	20'000				
		Contributions aux associations	18'200		1'250		
		Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		8'800			7'232
		Retenues sociales sur les salaires (LPP)		9'300			8'594
		Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		900			1'403
		Participation des communes-membres		219'900			5'736
		Participation des communes non-membres					251
		Participation Promotion économique de la Ville de Fribourg		0			37'321
		Subventions cantonales		5'000			
		Subventions acquises de communes et associations de communes					6'900
		Autres subventions, dons, legs					24'000
		Total	243'900	243'900	161'428	167'278	91'438

FONCTIONNEMENT		Budget/Voranschlag 2012		Budget/Voranschlag 2011		Comptes/Rechnung 2010	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag

LAUFENDE RECHNUNG

9. FINANCES		FINANZEN					
		Total Charges	142'900	195'499	652'863		
		Total Produits	142'900	195'499	382'131		
		Total	142'900	195'499	-3'168'247		
940. Gérance de la fortune et des dettes		Vermögens- und Schuldenverwaltung					
940.318.00		Frais bancaires et postaux	500	500	344		
940.322.00		Intérêt des dettes	18'500				
940.420.00		Intérêt des capitaux et impôt anticipé					
940.490.10		Imputations internes des intérêts		2'000		3'095	
		Total	19'000	20'500	344		3'095
991. Participation des communes membres		Anteile der Mitgliedsgemeinden					
991.452.00		Participations des communes membres		18'500		3'183'375	
		Total		18'500		3'183'375	
998. Autres postes		Übrige Posten					
998.319.00		Dépenses non spécifiées	20'000	20'000			
998.330.00		Amortissements obligatoires (machines et mobilier)		19'800		19'800	
998.330.10		Amortissements obligatoires (projets CUTAF)	0	95'199			
998.330.20		Amortissements obligatoires (études mobilière)	41'300	30'000			
998.330.30		Amortissements obligatoires (études aménagement)	41'300	30'000			
998.332.00		Amortissements supplémentaires	21'300			632'380	
998.482.00		Prélèvements sur la réserve CUTAF					634'660
998.490.00		Imputations internes des amortissements					
		Total	123'900	103'900	174'999	652'180	634'660

Budget/Moranschlag
2012
Dépenses /Aufwand
Recettes /Ertrag

INVESTISSEMENTS

Récapitulation du budget d'investissement

Rekapitulation der Investitionen

Total Charges	Total Aufwand	4'479'000
Total Produits	Total Ertrag	4'479'000
Résultat	Total	0

6. TRANSPORTS

VERKEHR

650. Mobilité

Mobilität

projets votés

650.522.10	Halte ferroviaire St-Léonard (V)	1'950'000
650.522.13	CUTAF : Parc urbain Cormanon - chemin piétons vélos	129'000
	Total	2'079'000

projets devant faire l'objet d'un message

650.509.03	Projets spécifiques PDA 2e génération (étude et planification)	200'000
650.522.00	Participation financière aux infrastructures de mobilité	1'000'000
	Total	1'200'000

650.690.00

Report au bilan des dépenses d'investissements

Übertrag in die Bilanz der Investitionsausgaben

3'279'000

Budget/Moranschlag

2012

Dépenses /Aufwand
Recettes /Ertrag

INVESTITIONEN

INVESTISSEMENTS

7. AMÉNAGEMENT		RAUMORDNUNG	
Aménagement du territoire		Raumplanung	
projets devant faire l'objet d'un message			
790.509.03	Projets spécifiques PDA 2e génération (étude et planification)		200'000
790.522.00	Participation financière aux infrastructures d'aménagement		1'000'000
	Total		1'200'000
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements		1'200'000

Budget Agglomération 2012 / séance du Conseil d'agglomération du 13 Octobre 2011
Investissements

Budget Agglomération 2012 / Sitzung des Agglomerationsrats vom 13. Oktober 2011
Investitionen



AGGLO
FRIBOURG - FREIBURG

Tableau récapitulatif des coûts par domaine et par commune

Communes		clé agglo		répartition agglo		répartition mobilité		Admin.	Culture	Mobilité (admin.)	Mobilité (TP / clé mobilité)	Aménagement	Promotion économique	Tourisme	Finances	TOTAL
Avry	2012	2.30%	1.25%	93'613	123'100	19'759	39'698	8'473	123'100	5'483	5'719	14'056	425	216'713		
	2011	2.31%	1.26%	85'723	110'559	16'436	40'931	6'481	110'559	4'112	3'186	14'149	428	196'282		
Belfaux	2012	3.51%	0.80%	143'133	78'870	30'211	60'698	12'956	78'870	8'383	8'744	21'491	650	222'003		
	2011	3.34%	0.72%	123'827	62'830	23'742	59'125	9'362	62'830	5'940	4'603	20'439	618	186'658		
Corminboeuf	2012	2.90%	1.35%	118'262	132'781	24'961	50'151	10'705	132'781	6'927	7'224	17'757	537	251'043		
	2011	2.96%	1.32%	109'608	115'957	21'015	52'335	8'287	115'957	5'258	4'074	18'092	547	225'565		
Düdingen	2012	9.86%	2.43%	351'036	239'230	84'810	170'397	36'370	239'230	23'535	-4'470	38'569	1'824	590'266		
	2011	9.90%	2.32%	316'712	202'970	70'352	175'200	27'742	202'970	17'600	-15'058	39'043	1'832	519'682		
Fribourg	2012	46.89%	64.98%	1'910'472	6'395'233	403'240	810'173	172'927	6'395'233	111'898	116'707	286'852	8'675	8'305'705		
	2011	47.05%	65.72%	1'743'301	5'755'721	334'246	832'384	131'804	5'755'721	83'620	64'797	287'745	8'705	7'499'022		
Givisiez	2012	4.05%	3.52%	165'179	346'391	34'864	70'047	14'951	346'391	9'675	10'090	24'801	750	511'570		
	2011	4.07%	3.33%	150'629	291'847	28'880	71'921	11'388	291'847	7'225	5'599	24'862	752	442'475		
Granges-Paccot	2012	3.37%	3.52%	137'206	346'285	28'960	58'185	12'419	346'285	8'036	8'382	20'601	623	483'491		
	2011	3.28%	3.33%	121'577	292'025	23'310	58'050	9'192	292'025	5'832	4'519	20'067	607	413'602		
Marly	2012	10.16%	5.16%	413'834	507'645	87'347	175'494	37'458	507'645	24'239	25'280	62'136	1'879	921'479		
	2011	10.24%	5.21%	379'461	456'633	72'755	181'184	28'689	456'633	18'201	14'104	62'633	1'895	836'095		
Matran	2012	2.15%	1.08%	87'575	106'295	18'484	37'138	7'927	106'295	5'129	5'350	13'149	398	193'870		
	2011	2.02%	0.94%	74'880	82'110	14'357	35'753	5'661	82'110	3'592	2'783	12'359	374	156'990		
Villars-sur-Glâne	2012	14.81%	15.91%	603'330	1'565'555	127'344	255'854	54'611	1'565'555	35'338	36'856	90'588	2'739	2'168'885		
	2011	14.82%	15.84%	548'963	1'387'479	105'253	262'117	41'505	1'387'479	26'332	20'404	90'611	2'741	1'936'442		
Total	2012	100.00%	100.00%	4'023'641	9'841'385	859'981	1'727'836	368'798	9'841'385	238'643	219'883	590'000	18'500	13'865'025		
	2011	100.00%	100.00%	3'654'681	8'758'132	710'345	1'769'000	280'112	8'758'132	177'712	169'012	590'000	18'500	12'412'813		



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations ;
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008 ;
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 ;
- le message n° 4 du Comité d'agglomération du 8 septembre 2011 ;
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2012 est adopté.

Il se présente comme suit :

Total des produits :	CHF 26'639'300,--
Total des charges :	CHF 26'639'300,--

Fribourg, le 13 octobre 2011

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE
L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

La Secrétaire générale :

René Schneuwly

Corinne Margalhan-Ferrat



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations ;
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008 ;
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 ;
- le règlement du Conseil d'agglomération du 13 novembre 2008 ;
- le message n° 4 du Comité d'agglomération du 8 septembre 2011 ;
- le préavis de la Commission financière ;
- le préavis de la Commission d'aménagement, de la mobilité et de l'environnement,

arrête :

Article premier

Le budget d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2012 est adopté.
Il se présente comme suit :

Total des dépenses d'investissements :	CHF	4'479'000,--
--	-----	--------------

Fribourg, le 13 octobre 2011

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE
L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

La Secrétaire générale :

René Schneuwly

Corinne Margalhan-Ferrat